



photo : Gaétan Petit

# Une heure ou (beaucoup) plus pour mon école !

## SOMMAIRE

### OPERATION

Le Service PO du SeGEC lance  
"Une heure pour mon école"

2-3

### ACTEURS

Enseignants, directeurs, parents,  
bénévoles : ils s'engagent.

4-7

### ENGAGEMENT

Aider les PO : comment ? Pourquoi ?

8

### PLATEFORME

Give a day, un relais des besoins.

9

“ Ils sont près de 10.000 à s'investir au sein des quelque 759 ASBL Pouvoirs organisateurs d'écoles, d'internats ou de centres PMS, dans l'enseignement catholique. Des chiffres qui pourraient donner le tournis. Mais c'est bien simple : sans ces bénévoles, la plupart des écoles n'existeraient tout simplement pas. Car leur rôle est fondamental : gérer l'ASBL, le projet, les bâtiments, la comptabilité, choisir la direction, la soutenir...

Si c'est le PO qui construit le projet éducatif, c'est la direction qui le met en œuvre et gère l'équipe pédagogique. Un subtil partage des tâches où il importe que chacun soit vraiment au clair avec ce qu'il doit faire. Et dispose des moyens d'y arriver. Le SeGEC y est, lui aussi, bien entendu particulièrement sensible. Raison pour laquelle son service PO lance une vaste campagne « Une heure pour mon école ». But : susciter des vocations, et attirer l'attention sur le rôle fondamental de celles et ceux qui prennent de leur temps pour un projet éducatif auquel ils croient.

Dans ce dossier, le Directeur du Service PO du SeGEC Stéphane Vanoirbeck détaille la philosophie de cette opération. Des acteurs témoignent de leur quotidien, de leurs difficultés mais aussi de leurs joies à assumer cet engagement capital sans lequel le projet même de l'enseignement catholique ne pourrait pas exister.

Prêts à vous engager ? Une heure ? Une heure... par jour ? Par semaine ? Par mois ? Par an ? Les écoles n'attendent que vous... ■

# « S’engager dans une école, c’est trouver du sens ! »

Interview : MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Ils gèrent les établissements scolaires. Mais les Pouvoirs organisateurs (PO) ne seraient rien sans l’engagement et les compétences de très nombreux bénévoles. Or, ils ne se bousculent pas toujours au portillon. De quoi menacer à terme l’équilibre de l’édifice ? C’est la question posée à Stéphane Vanoirbeck, responsable du Service PO du SeGEC, qui annonce une grande campagne de communication destinée à susciter des vocations. Son nom : « Une heure pour mon école. »



**Le système associatif propre à l’enseignement catholique fait à la fois sa force et sa fragilité. Vous en réalisez actuellement une analyse approfondie...**

« Oui, nous y travaillons depuis janvier, avec l’équipe de la fondation agir pour l’enseignement (APE). Celle-ci met gratuitement des moyens humains à disposition de projets qu’elle juge utiles à l’avenir de l’école. Cette analyse de l’état actuel de nos PO, de leurs attentes et de leurs besoins, vise également à proposer des pistes concrètes pour leur avenir. Nous avons rencontré des membres de PO très divers. On a brassé très large pour travailler sur base de ce qui remontait du terrain. En parallèle, nous menons une campagne pour favoriser le recrutement de nouveaux membres de PO. Cette campagne a pour nom: ‘ Une heure pour mon école.’ »

**Quels sont les principaux problèmes rencontrés par les PO ?**

« Plusieurs cas de figure peuvent se présenter. De mauvaises relations au sein du PO ou avec la direction. Des problèmes financiers ou de gestion des bâtiments. Des PO fatigués qui ont envie de tout laisser tomber. Mais aussi et peut-être surtout une difficulté à recruter de nouveaux membres. Le Service PO du SeGEC a donc lancé, avec la fondation APE, un projet intitulé « Assurer la qualité et la soutenabilité du modèle organisationnel des PO du SeGEC ». Il s’agit de se poser les bonnes questions à propos de notre mode

*de fonctionnement, qui constitue véritablement notre ADN. Comment assurer la pérennité de ce modèle de bénévolat proche du terrain ? Quelle est la taille idéale d’un PO ? Qu’est-ce qui est tenable à long terme ? Est-il envisageable de professionnaliser une série de fonctions de gestion et de les rémunérer ? Et tant d’autres... »*

**D’où cette campagne que vous voulez la plus large possible ?**

« Oui. Le recrutement de nouveaux membres fait partie de nos priorités. Il est effectivement important, pour nous, de pouvoir toucher des personnes extérieures au monde de l’école. On retrouve très souvent, dans nos PO, des directeurs ou des enseignants pensionnés. C’est très bien, mais cela ne suffit pas. Nous travaillons dans ce sens avec la plateforme Give a day, dont le but est de mettre en commun des besoins de bénévolat et des personnes qui ont envie d’en faire. »

**Vous souhaitez donc communiquer aussi au-delà du réseau ?**

« C’est effectivement le but de cette campagne de recrutement qui s’annonce. Nous avons prévu des affiches, des communications dans les réseaux sociaux, dans la presse. Des capsules vidéos ont été réalisées pour expliquer ce qu’est un PO et à quoi ça sert. Elles seront diffusées sur nos sites et réseaux, ou encore sur la plateforme Give a day. Mais il n’est pas inutile, loin de là, de communiquer aussi en interne pour rappeler tout ce que le SeGEC met en place pour aider les pouvoirs organisateurs dans leurs différentes tâches. Certains d’entre eux ignorent tout simplement qu’ils peuvent faire appel aux différents services que nous proposons. C’est le cas, par exemple, pour la gestion de situations de crise. Nous développons actuellement des outils pour les aider au mieux. »

**De quels types de volontaires a besoin l’enseignement catholique ?**

« Nous avons besoin de volontaires qui veulent s’engager dans la gouvernance des PO - conseil d’administration, assemblée générale - ou dans des actions nécessaires au fonctionnement de l’école, avec un volume d’investissement variable. Cela peut aller d’un jour ponctuellement à plusieurs jours de manière récurrente. Mais les deux sont indispensables. De nombreux services rendus aujourd’hui dans les écoles ne pourraient pas l’être sans ces bénévoles. »



C'est ce que vous appelez le « volontariat ponctuel » ?

« Oui. Les écoles font appel à des parents, grands-parents ou autres pour accompagner les enfants à la piscine, donner un coup de main pour la bibliothèque ou repeindre un local. Le volontariat spécialisé ou expert, de son côté, c'est par exemple l'aide d'un ancien entrepreneur à des établissements effectuant des travaux. Pendant un laps de temps, il participera à des réunions de chantier, discutera avec les entrepreneurs. Cela sans s'engager pour autant dans la gestion des bâtiments à long terme. »

Le type de responsabilités à assumer n'est-il pas de nature à effrayer certains ?

« C'est vrai que le conseil d'administration est le responsable final de ce qui va se passer dans l'école et des décisions stratégiques à prendre. Cela peut effectivement faire peur. À nous de leur expliquer tout ce qu'on met en place pour les aider et de rappeler que les décisions n'impliquent pas une personne seule, qu'elles sont collégiales. C'est tout le travail qui se fait au sein du CA qui permet de prendre les décisions de manière sereine. »

Il est vraiment question ici de la viabilité de l'enseignement catholique ?

« Il est primordial, en tout cas, de conscientiser les PO sur l'importance d'envisager leur situation à long terme et de trouver des bénévoles en fonction des besoins réels de l'école concer-

née. Maintenant, mais aussi à l'avenir. Le contexte de l'enseignement tend à se complexifier davantage avec le temps. Il y a de plus en plus de règles à respecter pour les PO et les écoles. L'enseignement libre remplit une mission de service public pour laquelle il est subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et, en même temps, relève du droit privé en ce qui concerne la législation du travail. Cela ne simplifie pas les choses ! »

Comment convaincre des personnes de se lancer dans l'aventure ?

« Nous devons travailler sur la raison pour laquelle on s'engage dans un PO, le sens de cet engagement. Visiblement, l'étiquette « enseignement catholique » n'est pas un repoussoir, c'est très stimulant ! Mais ce n'est pas non plus la raison première pour laquelle les gens vont s'engager. Au-delà de l'idée de gestion, qui peut sembler un peu rébarbative, ce qui ressort surtout des contacts avec les PO actuels, c'est l'idée d'un engagement citoyen, d'un service à la société pour l'éducation et la formation de nos jeunes. Un PO, c'est aussi un groupe de personnes qui, en général, s'entendent bien, viennent d'horizons divers et ont du plaisir à se rencontrer, à travailler et à apprendre des choses ensemble. »

N'importe qui peut devenir membre d'un PO ?

« En théorie, oui. On a besoin de personnes ayant des compétences pédagogiques, juridiques, de gestion, etc. Mais on a aussi besoin de personnes un peu hors-système pour poser des questions et faire en sorte qu'on se dise « On a toujours fait comme ça, mais il y a peut-être moyen d'agir autrement ou mieux ». On peut aussi monter en compétences une fois qu'on est dans le PO en suivant les formations que nous proposons. Celles-ci seront très certainement appelées à évoluer tant sur le fond que sur la forme. L'expérience actuelle de formation en ligne en raison du Covid montre, par exemple, qu'on pourrait envisager un mélange entre capsules enregistrées à regarder chez soi et formation en présentiel permettant un réel échange avec les formateurs et entre PO. » ■

.....  
Lire aussi page 19

**UNE HEURE  
POUR MON ÉCOLE**

S'engager comme bénévole !

**S'ENGAGER ?**  
POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

**SE DÉVELOPPER ?**  
PERSONNELLEMENT ET PROFESSIONNELLEMENT

**TRANSMETTRE ?**  
DES VALEURS AUXQUELLES ON CROIT

**INTÉRESSÉS ? MANIFESTEZ-VOUS !**

Envoyez un mail à l'adresse [PO@segec.be](mailto:PO@segec.be),  
qui sera dispatché vers l'école que vous souhaitez aider

ou

inscrivez-vous sur la plateforme [www.giveaday.be](http://www.giveaday.be)

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

# Jamais sans mes bénévoles !

Interviews : SARAH SORGI ET BRIGITTE GERARD

Que ferait une école sans l'aide de ses bénévoles ? Elle se retrouverait bien démunie, si l'on en croit nos témoins. Pour ces acteurs de l'enseignement, pas question de se passer de l'appui essentiel du pouvoir organisateur (PO) ou de l'investissement de volontaires au cœur même de la vie de l'école. D'autant plus que chacun y trouve son compte.

## « Se sentir accompagné comme directeur »

**Éric Verbauwhede**, directeur de l'école fondamentale Notre-Dame du Sacré-Cœur à Schaerbeek



« Les bénévoles sont indispensables pour mener à bien le projet de l'école et encadrer les élèves. Le PO accompagne, écoute et aide la direction tandis que des personnes volontaires s'investissent au niveau de l'accueil des enfants. Un directeur ne peut pas tout mener de front. Il est essentiel d'avoir, dans un PO, des personnes qui ont des compétences spécifiques. Elles nous accompagnent d'un point de vue administratif, financier, juridique ou ressources humaines mais aussi dans le cadre de travaux qui nécessitent des dossiers techniques importants. Nous avons une très bonne relation d'écoute et d'entraide avec notre PO. Il met les moyens pour qu'on puisse mener à bien le projet d'établissement et répondre aux besoins de la société. C'est très important pour moi, en tant que directeur, de me sentir accompagné. S'il n'y avait pas de bénévoles, les écoles et leurs directions ne pourraient pas faire leur métier correctement. C'est le pédagogique qui en pâtirait le plus. »

## « La proximité permet la réactivité »

**Alain Gilbert**, président du PO Cardinal Mercier à Schaerbeek

« Mon rôle est d'assurer le bon fonctionnement du PO et une bonne répartition des tâches entre les administrateurs. J'ai passé toute ma carrière dans l'enseignement et j'avais envie de garder ce contact avec les jeunes et avec l'école. Mon PO a en charge quatre établissements : deux écoles primaires et maternelles, une secondaire et une de promotion sociale. Chaque administrateur prend en charge une des entités, en fonction de ses capacités et de ses envies, pour créer le lien entre les directions, les enseignants, les administratifs et le PO. D'une manière générale, l'investissement dans les bâtiments, dans la qualité des infrastructures est important. On travaille aussi beaucoup au niveau pédagogique. Par exemple, les directions et les enseignants ont produit leur plan d'action dans le cadre du Pacte d'excellence, mais en contact permanent avec nous. Nous sommes là en soutien. Les directions savent qu'il y a un échelon au-dessus d'elles qui constitue une assise, un réconfort en cas de difficulté. S'engager dans un PO procure une satisfaction, une reconnaissance du travail, qui sont appréciées. Une des clés de la réussite de l'enseignement libre, c'est cette proximité entre les directions, les enseignants, les administratifs et le PO. Cette proximité permet une réactivité fondamentale dans le fonctionnement. »



## « Savoir qu'on est utile »

**Adrien Fernando**, 25 ans, bénévole à l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur à Schaerbeek



« J'ai une formation d'animateur, j'ai été scout et je suis en train de suivre des études d'éducateur. Tout ça m'a donné envie de m'engager dans une école. J'avais du temps disponible et j'aime bien m'occuper d'enfants. C'est en lien avec ma formation, c'est motivant. Et puis, j'aimerais devenir éducateur dans une école plus tard... Ici, je fais de la surveillance, je gère les conflits des élèves, je réponds aux questions des parents... J'aime bien me rendre utile, me dépenser et les enfants demandent beaucoup d'énergie. En plus, cette école accueille de nombreux élèves qui viennent de l'étranger, comme moi. Je me sens plus attiré par ce public. Cette activité m'apporte beaucoup. Ça me donne la satisfaction de savoir que je peux être utile. Mon but est d'aider, de collaborer, d'apporter ma petite graine. Pour s'investir, il faut avoir du temps, de la patience, l'envie et aimer ce travail. »



## « Relayer la parole des parents »

**Ludivine Renard, parent d'élève**  
à l'Institut Notre-Dame à Philippeville



« Je fais partie du conseil de participation de l'école, lieu de rencontre et d'échanges entre les parents, les élèves, les enseignants, le PO... Je représente la parole des parents, en tenant compte des retours de mes enfants. L'objectif est de mettre en place des projets et de réfléchir à certaines questions. Ce qui me motive, c'est de pouvoir suivre

mes enfants et de relayer la parole des parents, leurs questionnements, d'avoir une participation active au sein de l'école. En général, cela représente environ une heure et demie de réunion par trimestre. Ce n'est pas énorme et cela permet de faire avancer les choses, de connaître l'école, d'avancer avec les professeurs, d'avoir un regard critique... Tout ça dans le cadre des valeurs et des normes de l'école. En tant que parent, si on veut suivre ses enfants, les accompagner là où ils veulent aller, je trouve important d'être dans l'action. »

## « D'abord un travail d'équipe »

**Alain Durvaux, président du PO**  
des Instituts Notre-Dame à Philippeville



« Un PO, c'est d'abord une équipe, qui est à l'écoute des directeurs, du personnel, des élèves, des parents, de la société civile et des autorités de tutelle. Il est le garant de l'application des lois, des circulaires, des décrets. Il est responsable de la gestion des bâtiments, des constructions, de l'entretien, de la mise en conformité au niveau sécuritaire... Le PO, c'est aussi un contrôle de la gestion financière et le recrutement des directeurs, l'engagement du personnel. Parfois, gérer l'humain pose problème. C'est alors une bonne chose que la direction soit soutenue. Notre ASBL est fort éclectique, elle représente bien les différentes composantes de la société. On se répartit les tâches en fonction des compétences, du temps dont on dispose, des centres d'intérêt. Comme c'est une école de l'enseignement libre, on essaie d'y développer un esprit chrétien, d'aider les jeunes d'aujourd'hui à devenir les adultes de demain. Deux éléments font notre fierté. Il y a ici une école fondamentale, une secondaire, avec des sections techniques et professionnelles, et une école d'enseignement spécialisé avec des formes 2 et 3. Ces établissements collaboraient depuis quelques années et la décision a été prise de fusionner les PO. Les Instituts Notre-Dame de Philippeville offrent dès lors aux jeunes la possibilité de faire un cursus scolaire complet dans un tas de domaines. Deuxième chose, le PO est assez entreprenant. Un nouveau bâtiment a été construit il y a une dizaine d'années. Une réalisation magnifique pour le confort et la sécurité. Pour entrer dans un PO, il ne faut pas être technicien de l'éducation. On a besoin de tout le monde, des bonnes volontés. Celui qui croit en la jeunesse et qui a des aspirations pour l'avenir est le bienvenu ! » ■

## « Un garde-fou pour éviter des erreurs »

**Dimitri Decolnet, directeur**  
de l'Institut Notre-Dame à Philippeville

« Le bénévolat dans une école, c'est bien plus que de donner un coup de main lors de festivités. En tant que directeur, on a parfois la tête dans le guidon, la vie est rythmée par les examens, les cours, les circulaires... Cette tête, les bénévoles, membres du PO ou d'une association de parents, nous permettent de la relever. Les directeurs sont issus du monde pédagogique avant tout. Mes compétences de base ne sont pas celles d'un gestionnaire. Le PO permet de ne pas se sentir seul. Régulièrement, on se consulte avec lui, on discute de la vie de l'école. Avec les parents aussi, dans le cadre de l'association de parents ou du conseil de participation. Ils nous permettent de faire attention à une série de choses qui peuvent nous échapper. Leurs compétences nous permettent de gérer au mieux l'école, en passant de dossiers de travaux importants à des difficultés avec des membres du personnel. C'est aussi un garde-fou. Seul, un directeur pourrait commettre des erreurs, avec d'éventuelles conséquences sur l'école. Le PO peut donner une ligne directrice, déterminer les projets à mener, faire en sorte que ce soit un lieu agréable à vivre pour tout le monde... »



# « Sans les PO, les directions n'y arriveraient pas »

BRIGITTE GERARD



Romaniste et professeur de français dans le secondaire pendant 16 ans, Marc Lits est ensuite devenu enseignant à l'UCLouvain, pour y terminer sa carrière il y a trois ans. L'occasion rêvée, après avoir passé toute sa vie active dans l'enseignement, de s'engager comme bénévole dans un Pouvoir organisateur (PO), ou même deux. Une continuité logique mais aussi un fameux défi !

« J'ai toujours été intéressé par l'enseignement, déclare Marc Lits. Après avoir été dans le secondaire, je suis devenu assistant en romanes pour l'agrégation et ensuite professeur au département communication de l'UCLouvain. » Il termine sa carrière à l'université, après avoir été doyen et vice-recteur à l'enseignement. Mais, à peine arrivé à la retraite, le voilà sollicité par un ami président de PO pour rejoindre ses ASBL. « C'était une opportunité, j'ai tout de suite accepté ! » Pas le temps de prendre ses marques, il est d'emblée nommé président des deux ASBL PO, d'établissements contigus, à Saint-Gilles : l'école fondamentale Sainte-Marie et l'Institut secondaire Sainte-Marie. « Ce sont deux écoles à encadrement différencié. Il y a une forte proportion d'élèves issus de l'immigration,

des réfugiés, des migrants ou des enfants en décrochage scolaire. » Des défis intéressants, d'autant qu'il constate vite qu'au fondamental, le directeur est fort seul et qu'il faut l'aider à assurer les tâches administratives.

## Proche des directeurs

La réalité du terrain ne correspond d'ailleurs pas tout à fait à ce qu'imaginait le professeur émérite de l'UCLouvain : « Je pensais davantage à un accompagnement pédagogique. En fait, il y a surtout des tâches administratives. Il faut confectionner les budgets et les bilans, suivre les circulaires, les échéances à respecter... On apprend sur le tas mais, heureusement, il y a un appui du SeGEC. » Marc Lits a dû se plonger dans des matières qu'il ne maîtrisait pas. Il essaie de suivre un peu tous les dossiers ainsi que la gestion de l'ASBL. « Etant donné la complexité de certaines matières, il faut s'entourer de divers profils spécialisés. Du côté fondamental, on a, par exemple, recruté une dame qui s'occupe des aspects budgétaires. » Il a aussi à cœur d'entretenir de bonnes relations avec ses directeurs, qu'il a en ligne deux ou trois fois par semaine. « Ce sont deux nouvelles directions, qui doivent aussi découvrir leur école. Il faut les accompagner. »

Depuis son arrivée, le président ne chôme pas. Non seulement, il a dû gérer un projet important de rénovation des bâtiments, mais, du côté de l'école primaire, il faut aussi

lutter contre un taux d'échec important au CEB. Sans compter l'élaboration des plans de pilotage et la crise du Covid, qui est venue encore compliquer tout ça... « On a dû investir au niveau du matériel informatique, il a fallu trouver des solutions pour procurer des ordinateurs portables à certains élèves ... Et, en même temps, la crise a aussi resserré les équipes. »

## Un maillon indispensable

Marc Lits l'avoue : ses PO lui prennent pas mal de temps. « Pour les deux écoles, cela fait bien 10-15h de travail par semaine ! » Heureusement, cette activité lui apporte aussi de belles satisfactions. « Cela me fait plaisir de pouvoir aider ces écoles qui accueillent de nombreux élèves en difficulté, de travailler sur ces deux beaux projets et d'obtenir des résultats. On ne peut pas sauver tous les élèves mais en remettre certains dans un circuit scolaire normal. »

Il sera ainsi passé, au cours de sa vie professionnelle, par de nombreuses formes d'enseignement, allant des maternelles à l'université. « M'occuper d'une école fondamentale est très différent de ma fonction de prof d'université, mais c'est très enrichissant. Le rôle des PO est un peu obscur mais essentiel. S'ils n'étaient pas là pour soutenir les directions, elles n'y arriveraient pas. L'enseignement catholique repose sur des bénévoles, qu'on ne connaît pas et qu'on ne voit pas trop, mais qui en sont un maillon indispensable ! » ■



# « Beaucoup de boulot mais aussi la fierté d'être utile »

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Le fil rouge de toutes les activités professionnelles de Michèle Garant, docteure en psychologie, c'est l'éducation et la formation : que ce soit en PMS, en tant qu'enseignante, puis directrice, à la FOPA, à l'université (UCLouvain, UMon) ou dans la recherche. À ces nombreuses activités, on peut ajouter la participation à plusieurs PO au fil des années. Elle est d'ailleurs toujours en activité actuellement au sein de trois PO : Sainte-Marie à Saint-Gilles (enseignement secondaire), la haute école Galilée à Schaerbeek et Saint-Benoît à Habay-la-Neuve (fondamental, secondaire, internat). « Chacune de ces occupations a toujours nourri les autres, explique-t-elle. Dans les PO dont je fais partie, je m'occupe plus particulièrement de l'aspect pédagogique. Mais j'accompagne l'ensemble des dossiers, comme les autres membres, en m'intéressant, en posant des questions. Et cela m'a toujours apporté beaucoup ! ».

## Noblesse et complexité

Son expérience professionnelle et son travail de réflexion et d'analyse de la gestion des institutions socio-éducatives (innovation, travail d'équipe, leadership, management dans le non-marchand) ont amené Michèle Garant à opérer divers constats. « *Le travail de leadership a de grandes caractéristiques communes, quels que soient le lieu ou le niveau d'enseignement concernés*, indique-t-elle. *Il y a la même noblesse, la même complexité partout, au-delà des questions de rapports humains. Dans un PO, chacun arrive avec son profil, sa subjectivité, ses envies, sa susceptibilité, mais – et c'est aussi le rôle du président de le rappeler – on est là dans le cadre d'un contrat avec l'école pour un temps limité. Et sur ce temps-là, on est garant des valeurs de l'école et de son projet.* »

À cet égard, elle se réjouit que le Pacte d'excellence clarifie le rôle et les missions de chacun, dans cette idée de dynamique, de contrat et de projet. « *Il est primordial que chacun puisse trouver ses repères. Le job de la direction n'est pas celui du PO et inversement. Il est important de se parler, de refaire le point au besoin et de réaliser des évaluations régulières.* »

## Une richesse à pérenniser

Il est aussi très précieux pour Michèle Garant que les membres des PO continuent à se former, même s'ils ont déjà beaucoup de compétences et de connaissances au départ. Elle insiste aussi sur l'importance de partager celles-ci avec les autres membres et de prendre le temps d'échanger en toute convivialité. « *C'est une immense richesse d'avoir toutes ces personnes*, estime-t-elle. *Il est important de s'en rendre compte et que les équipes pédagogiques sachent qui sont les membres du PO. Ce qui compte, c'est cet équilibre qui fait qu'on est ensemble, avec des fonctions différentes, dans le même but.* » Et pour



assurer la pérennité du système, elle est convaincue que les PO doivent être bien conscients de la nécessité de se renouveler. « *Il ne s'agit pas de rajeunir pour rajeunir, mais de penser de manière prospective*, précise-t-elle. *Trop souvent, parce qu'on est dans les problèmes, on n'a plus le temps de faire autre chose. C'est une responsabilité du PO d'envisager la situation à 10 ans et de s'ouvrir à de nouveaux membres potentiels. Et quand on bat le rappel pour en trouver, je pense qu'on a tout intérêt à expliquer aux personnes contactées qu'il y a du boulot ! Cela me semble plus efficace que de dire « Il n'y a pas grand-chose à faire, c'est sympa, c'est deux fois par an » ! Il ne faut pas minimiser, tout en sachant que l'investissement peut fluctuer dans le temps. Sans oublier qu'il y a également une sorte de fierté à s'engager et à savoir qu'on va vraiment être utile ! » ■*

# Avenir des PO : les premières conclusions

LUC SCHOLLEN

Le modèle associatif des Pouvoirs organisateurs (PO) du réseau libre catholique, ainsi que sa capacité à mobiliser de nombreux bénévoles sont au cœur de l'ADN de l'enseignement catholique : cela constitue sa force principale, à la base de son succès historique.

Toutefois, certaines tendances de long terme (par exemple, les écarts de financement public avec les réseaux officiels, une réglementation et un cadre légal de plus en plus complexes ...) viennent quelque peu bousculer ce modèle organisationnel. Aussi, plusieurs PO ont-ils fait savoir qu'ils attendaient du SeGEC qu'il les accompagne dans l'accomplissement de ces nouveaux défis.

En réponse à cela, certaines initiatives ont déjà été menées au cours des dernières années. Par exemple, le dévelop-

pement des services d'accompagnement des PO, la mise sur pied d'une centrale de marchés, l'installation des conseillers en prévention et des délégués à la protection des données dans les structures de mutualisation de moyens et de services, le développement d'une plateforme de recrutement de nouveaux membres (lire page 19). Celles-ci ont démontré des effets positifs, mais elles ne sont néanmoins pas suffisantes pour résoudre de manière durable les problèmes qui se posent actuellement.

Aussi, en collaboration avec l'ASBL Agir pour l'enseignement, le Service PO a mené, avec les directions diocésaines, un projet intitulé « Assurer la qualité et la soutenabilité du modèle organisationnel des PO du SeGEC » (ou « Avenir des PO ») au cours du premier trimestre de l'année 2021. Avec l'implication de nombreux membres de PO et de directions, il a permis de définir deux grands chantiers d'initiatives à réaliser au cours des prochaines années :

- Améliorer la santé organisationnelle des instances PO pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de pilote stratégique ;
- Réaliser les tâches non pédagogiques au bon niveau, avec la meilleure qualité et au moindre coût, en déchargeant les directions d'école et les PO.

Les équipes du SeGEC et les équipes diocésaines devront maintenant se saisir des conclusions de ces travaux, choisir les priorités à mettre en œuvre et déployer de nouveaux projets pour répondre à ces défis. ■

## Quelles balises juridiques ?

Interview : BRIGITTE GERARD

### Trois questions à Bénédicte Beauduin, directrice du Service juridique du SeGEC

A quoi les ASBL PO doivent-elles être attentives quand elles engagent un nouveau membre ou administrateur ?

« La personne doit adhérer aux statuts et au règlement d'ordre intérieur de l'ASBL, plus précisément à son projet qui est d'organiser une école catholique. Il importe de veiller aux qualités de la personne - compétences, probité, relationnel... - et d'être attentif à la question de la prévention des conflits d'intérêt. Il faut voir ce que la personne peut apporter concrètement à l'ASBL en termes de compétences techniques, organisationnelles ou relationnelles, mais aussi réciproquement. »

1

Quels sont les droits et les devoirs d'une personne qui s'engage dans un PO comme administrateur ?

« Ils doivent participer au conseil d'administration, y apporter leur contribution, effectuer les tâches pour lesquelles ils ont été mandatés, tant qu'on reste dans le respect des statuts et dans la réalisation de l'objet social de l'ASBL. Il s'agit de mettre ses compétences au service d'un projet et ce « en bon père de famille ». Ils bénéficient des droits qui leur sont conférés par leur statut. Ce sont des bénévoles non rémunérés. Ils ne sont pas indemnisés, même si certains PO prennent en charge des frais de déplacement. Ils sont responsables en tant qu'administrateurs au sens du code des sociétés et des associations. Dans la mesure où ils exercent leur mandat en vertu des statuts, leur responsabilité personnelle ne peut pas être invoquée vis-à-vis des tiers. C'est toujours la responsabilité de l'ASBL. On conseille aux PO de souscrire une assurance responsabilité civile. »

2

Qu'en est-il des personnes qui se mettent au service d'une école en qualité de volontaires ?

« Elles sont soumises à la loi du 3 juillet 2005 sur le volontariat. Elles signent une convention de volontaire qui prévoit les prestations à effectuer, une éventuelle indemnisation forfaitaire - non taxée et plafonnée - ainsi qu'une assurance en responsabilité civile souscrite par le PO. » ■

3